



**DIETRICH**  
CONTROLE FORMATION

Votre sécurité c'est notre métier

Programme de formation

# Formation initiale - recyclage

## Signalisation temporaire de chantier

### Formacode : 42856

Obligations règlementaires Art. R.4224.15 du code du travail

### Qualification

- Autorisation de travail à proximité de signalisation temporaire de chantier

### Durée & Tarif

- 1 jour
- Nous consulter

### Pré-requis

- Être désigné par l'employeur

### Public

- Tout public du secteur routier et autoroutier



## 1 Pour qui ?

Toute personne susceptible d'intervenir sur un chantier temporaire sur la route ou l'autoroute.  
Obligations réglementaires Art. **R.4224.15** du Code du Travail.

## 2 Objectif pédagogique

- Analyser les risques de ses postes de travail puis adapter son comportement
- Évaluer et analyser les risques liés à son environnement de travail
- Identifier dans son travail les situations dangereuses et employer les moyens nécessaires pour les supprimer ou le cas échéant les atténuer
- Avoir connaissance des différents acteurs du chantier et leurs responsabilités
- Appliquer et faire appliquer les règles en matière de signalisation

## 3 Programme

- La signalisation des personnes
- Les principes de signalisation
- Les catégories des dispositifs de signalisation
- La pose et l'implantation de la signalisation
- La signalisation des véhicules
- Les chantiers fixes
- La signalisation de nuit
- La déviation de la circulation
- Les chantiers mobiles
- Les chantiers en milieu rural
- Les équipements de protection individuelle
- Les gestes de manœuvre des engins
- Les signaux sonores
- L'autorisation de conduite

**Les cours allient théorie et pratique en conformité avec le programme.**

**SAS DIETRICH CONTROLE FORMATION**  
31, avenue Jean-François Champollion  
31100 TOULOUSE  
Tél : 05.61.50.29.42  
emmanuel@dietrich-controle-formation.fr  
SIRET 800 837 395 00030 - NAF : 7120 B  
Déclaration d'activité 733107308 31